

Le Douarain

Certificat pour les pages de la Reine (1789)

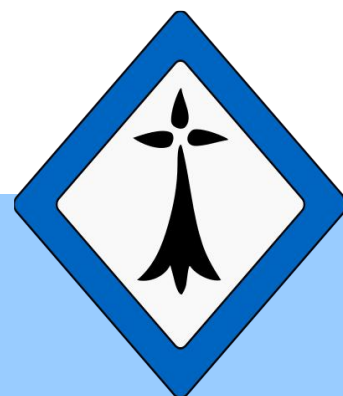
Le généalogiste du roi, Ambroise-Louis-Marie d'Hozier, dresse un certificat d'admission comme page des écuries de la reine pour Jacques-Marie-Joseph Le Douarain, fils de Jean-Marie Le Douarain, seigneur de Lemo, et de Marie Perrine Beugeard, son épouse, à Paris le 14 mars 1789.

Le Douarain – Page de la reine – 1789 – Bretagne.

Nous, Ambroise Louis Marie d'Hozier, chevalier, conseiller du roy en ses conseils, president en la cour des comptes, aydes et finances de Normandie, juge d'armes de la noblesse de France en survivance et commissaire du roi pour certifier à Sa Majesté la noblesse de ses ecuyers et de ses pages,

Certifions à la Reine et à Monsieur le Comte de Tessé son premier et grand ecuyer, chevalier des ordres du Roi, grand d'Espagne de la premiere classe, que Jacques-Marie-Joseph **Le Douarain** né le trois decembre mil sept cent soixante-treize du mariage de messire Jean-Marie Le Douarain chevalier, seigneur de Lemo, le Chesnoran et les Tieulais, et de dame Marie Perrine Marguerite Nicole Beugeard, a la noblesse requise pour etre admis au nombre des pages que Sa Majesté fait elever dans ses ecuries. En foi de quoi nous avons delivré le present certificat à Paris le quatorze mars mil sept cent quatre vingt neuf.

[Signé] d'Hozier.



■ Source : Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Français 31344 (Nouveau d'Hozier 119).

■ Transcription : **Armand Chateaugiron** en août 2023.

■ Publication : www.tudchentil.org, février 2024.